

LE DÉPÔT DES DÉCHETS

TOUS ÉCO-CITOYEN
TOUS ÉCO-RESPONSABLE

- ❧ Présentez vos déchets uniquement sur l'accotement, devant votre propriété
- ❧ Déposez à bonne distance des transformateurs électriques, des compteurs d'eau ou des lignes électrique
- ❧ Pas de gros branchages (diamètre supérieur à 20cm)
- ❧ 3m³ par foyer maximum
- ❧ Faites un tas distinct par type de déchets
- ❧ Pas de déchets de chantier (gravats, tôles...) ou dangereux (huiles, peintures, batteries...)
- ❧ Les objets ne doivent pas excéder 2m de longueur, 1m 50 de largeur et 80 kg
- ❧ Il est interdit de déposer des déchets en dehors des périodes prévues

PENSEZ AUX ALTERNATIVES :

COMPOSTAGE, QUAI D'APPORT VOLONTAIRE
À L'ISD DE GADJI, BROYAGE ET PAILLAGE...

Services des Infrastructures, des Voiries
et de l'Environnement de la Mairie de Païta
BP 7 - 98890 Païta - Nouvelle Calédonie
Tel : 35 21 25 ou 35 23 42
Mail : secretariat.dst@ville-paita.nc



CALENDRIER DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

ANNÉE 2017



Dates dépôts	Secteurs	Verts	Encombrants
26/12 - 01/01	1		
02/01 - 08/01	2		
09/01 - 15/01	3		
23/01 - 29/01	1		
30/01 - 05/02	2		
06/02 - 12/02	3		
29/02 - 06/03	1		
07/03 - 13/03	2		
14/03 - 20/03	3		
24/04 - 30/04	1		
01/05 - 08/05	2		
09/05 - 14/05	3		
26/06 - 02/07	1		
03/07 - 09/07	2		
10/07 - 16/07	3		
24/07 - 30/07	1		
31/07 - 06/08	2		
07/08 - 13/08	3		
28/08 - 03/09	1		
04/09 - 10/09	2		
11/09 - 17/09	3		
23/10 - 29/10	1		
30/10 - 05/11	2		
06/11 - 12/11	3		

Secteur 1 : Savannah, Savannah sur Mer, Katiramona,
Gadji, ZIZA, ZICO, ZIPAD, Arborea, Mont Mou et Village
Secteur 2 : Bernard, Mairie, Julisa, Ondémia, Beauvallon, Val Boisé, Tamoá
Secteur 3 : Tontouta, Beaurivage, Littoral

